



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



Le Puy-en-Velay, le 24 novembre 2025

A Paris à la découverte des institutions françaises

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous venons vous communiquer aujourd'hui les informations nécessaires au bon déroulement de notre séjour à Paris avec vos enfants, ainsi que le programme.

Dates :

- départ le mercredi 17 décembre en car du parking d'Aiguilhe (Avenue de Bonneville) : mise en place à **4h30 pour un départ à 5h00** précises.
- retour au même endroit le vendredi 19 décembre 2025 après minuit (plus certainement vers 1h, le départ de Paris ne pouvant se faire avant 17h en raison de la visite à l'Assemblée Nationale).

Logement : Les élèves seront logés à l'Auberge de Jeunesse Hostel Hosho Paris Sud - Porte d'Italie.

Bagages : les élèves doivent apporter

- un petit sac à dos avec un pique – nique pour le mercredi midi, un goûter pour le mercredi après-midi. Ce sac restera dans la soute du car pendant tout le trajet car aucune nourriture ne doit rester dans le car. Pour la boisson, des bouteilles d'eau suffisent (merci d'éviter les boissons gazeuses) ;
- Un sac de voyage avec une trousse de toilette, des serviettes et gants de toilette, un pyjama, des sous – vêtements, des vêtements chauds pour les 3 jours : pantalon, pull ou sweat de rechange et un K-way ainsi que des baskets ou des chaussures de marche.

Santé : Nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance.

Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac, des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports ...). Nous vous demandons aussi de remplir le coupon ci-dessous si votre enfant a un PAI ou un régime particulier.

Le prix de ce séjour s'élève à 230€. A l'inscription de votre enfant, nous vous avons demandé de verser trois chèques à l'ordre du Collège St Régis-St Michel : le 1^{er} chèque de 80€ encaissé en octobre ; le 2^{ème} chèque de 80€ encaissé en novembre ; le 3^{ème} chèque de 70€ sera encaissé en décembre (les familles peuvent indiquer au dos du chèque les dates d'encaissement à respecter). Merci aux familles de nous faire parvenir le solde du séjour dans la mesure où elle ne l'aurait pas encore fait.

Informations pratiques :

Nouvelles durant le séjour :

- les accompagnateurs renseigneront le collège chaque jour sur le déroulement du séjour. Les nouvelles seront mises en ligne sur le site Internet du Collège, rubrique Vie au collège / Sorties et voyages / Les 5èmes à Paris.
- Les professeurs disposeront du téléphone portable du collège joignable uniquement en cas de problème majeur. Le numéro est le suivant : 06-95-49-25-17. Nous conseillons à votre enfant de le noter sur son livret de voyage. Les professeurs mettront ce téléphone à disposition des élèves qui souhaitent appeler leurs familles. Par ailleurs, en cas de problème de quelque nature qu'il soit, le premier réflexe de votre enfant doit être de prévenir sur place les adultes qui l'accompagnent. Nous gérerons au mieux la situation et ferons notre possible pour apporter la solution adéquate. Nous nous chargerons de vous prévenir immédiatement en cas de problème.

Téléphone portable : nous appliquerons les nouvelles directives qui concernent la Pause numérique et l'usage raisonné des écrans. Le téléphone portable ne sera donc pas autorisé pendant le voyage conformément à l'Article L511-5 , qui stipule que « L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges » et la circulaire de juillet 2025 , qui précise que « La mise à l'écart s'applique à toutes les activités liées à l'enseignement, même celles qui ont lieu en dehors de l'enceinte de l'établissement. Sont ici concernées les activités

scolaires ayant lieu à l'extérieur pour la pratique de l'éducation physique et sportive, les sorties scolaires, les voyages scolaires, etc. »

Argent de poche : vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, une somme de 15 à 30€ environ. L'argent de poche est une somme réservée aux dépenses personnelles, les accompagnateurs n'en sont pas responsables. Il en va de même pour les appareils photos, les consoles de jeux, tous les effets personnels sont sous la responsabilité de leur propriétaire durant la durée du séjour.

Comportement : consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien :

En voyage, chacun sera l'ambassadeur de la France et de son collège ; le comportement dans le car, dans les familles et lors des visites doit être exemplaire. Nous vous demandons :

- de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
- de respecter la ponctualité des horaires et les consignes ;
- de bannir de votre langage et de votre comportement toute vulgarité ;
- d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce voyage culturel. Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.

Programme :

- **Mercredi 17 décembre 2025**
 - . Rendez-vous à 4h30 au parking d'Aiguilhe (Avenue de Bonneville) pour un départ à 5h en car
 - . Prévoir un goûter pour le matin et l'après-midi ; un pique-nique pour le repas de midi
 - . Arrivée à Paris vers 13h et installation à Hosho Hotel Porte d'Italie à Paris
 - . Visite des Invalides à 14h30
 - . 16h30, découverte de l'Arc de Triomphe puis participation à 18h30 au ravivage de la Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe
 - . 20h : Dîner à la Cité Internationale Universitaire de Paris
- **Jeudi 18 décembre 2025**
 - . 10h : visite à Notre Dame de Paris
 - . 11h50 : le Jardin du Luxembourg puis visite du Sénat pour le Groupe 2
 - . 14h10 : le quartier du Panthéon, le Jardin du Luxembourg puis visite du Sénat pour le Groupe 1
 - . Déjeuner au CROUS de Mabillon à 13h30 pour le Groupe 2
 - . Déjeuner au CROUS de Mabillon à 12h30 pour le Groupe 1
 - . Après-midi : les Champs Elysées, passage par la Place Beauvau et devant le Palais de l'Elysée
 - . 16h30 : découverte de Paris en Bateau-mouche
 - . 20h : Diner à la Cité Internationale Universitaire de Paris
- **Vendredi 18 décembre 2025**
 - . 10h : visite sur l'île de la Cité et les abords de Notre Dame de Paris
 - . 12h : Déjeuner au CROUS de Mabillon
 - . 15h : Groupe 1 Assemblée Nationale
 - . 15h20 : Groupe 2 Assemblée Nationale, puis départ à 17h
 - . Arrivée au Puy aux alentours de 00h30 / 1h

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

L'équipe pédagogique

✂-----

A RETOURNER AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE JEUDI 4 DECEMBRE 2025

Mme M. parents de en classe de

- Autorisons notre fils / fille à voyager en car pendant le séjour du 17 au 19 décembre 2025 à Paris
- Donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils / fille..... en cas d'urgence lors du séjour à Paris du 17 au 19 décembre 2025

Nous précisons ci-après si notre enfant a un PAI, un traitement, des allergies ou un régime particulier (allergie ou intolérance alimentaire, pas de viande...) :

.....

A le Signature des Parents :

✂-----

A RETOURNER AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE JEUDI 4 DECEMBRE 2025

Je, soussigné (e) m'engage à :

- respecter toutes les consignes données par les accompagnateurs ;
- être poli, honnête et gentil ;
- supprimer de mon langage et de mon comportement toute vulgarité.

A le Signature de l'élève :